

Surveillance sanitaire

Semaine 22-2025. Date de publication : 4 juin 2025

Édition Corse

Points clés de la semaine 22-2025

Dengue, chikungunya, Zika (page 2)

Si les épidémies de chikungunya à la Réunion et de dengue aux Antilles impactent toujours la surveillance dans l'hexagone, la baisse de la circulation virale dans ces territoires, en particulier à la Réunion, se ressent sur le nombre de cas importés relevés ces derniers jours.

En Corse, depuis le 1^{er} mai, 2 cas importés de dengue (+ 2 cas par rapport à la semaine dernière) et 3 cas importés de chikungunya (+ 2 cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés.

West-Nile (page 4)

Aucun cas autochtone détecté dans la région, et plus largement en France hexagonale, depuis le début de la période de surveillance renforcée (1^{er} mai).

Retour sur 2024 :

- circulation importante dans l'hexagone, proche en nombre de cas humains de celle de 2023 mais avec une répartition territoriale différente (Nouvelle-Aquitaine en 2023 et Paca en 2024) ;
- circulation également importante en Europe avec une intensité moindre qu'en 2018, mais avec un nombre record de territoires touchés.

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 6)

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, est à un niveau très élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées. L'activité en lien avec les allergies dans les associations SOS Médecins est élevée.

Mortalité (page 8)

Pas de surmortalité observée en S21.

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 03/06/2025

Depuis le 1^{er} mai 2025, en Corse, 2 cas* importés de dengue (+ 2 cas par rapport à la semaine dernière) et 3 cas* importés de chikungunya (+ 2 cas par rapport à la semaine dernière) ont été confirmés. Aucun cas de Zika n'a été identifié.

En France hexagonale, 283 cas importés de dengue (+ 46 cas), 424 de chikungunya (+ 83 cas) et 2 de Zika (+ 1 cas) ont été diagnostiqués.

Situation au niveau national : données de surveillance 2025

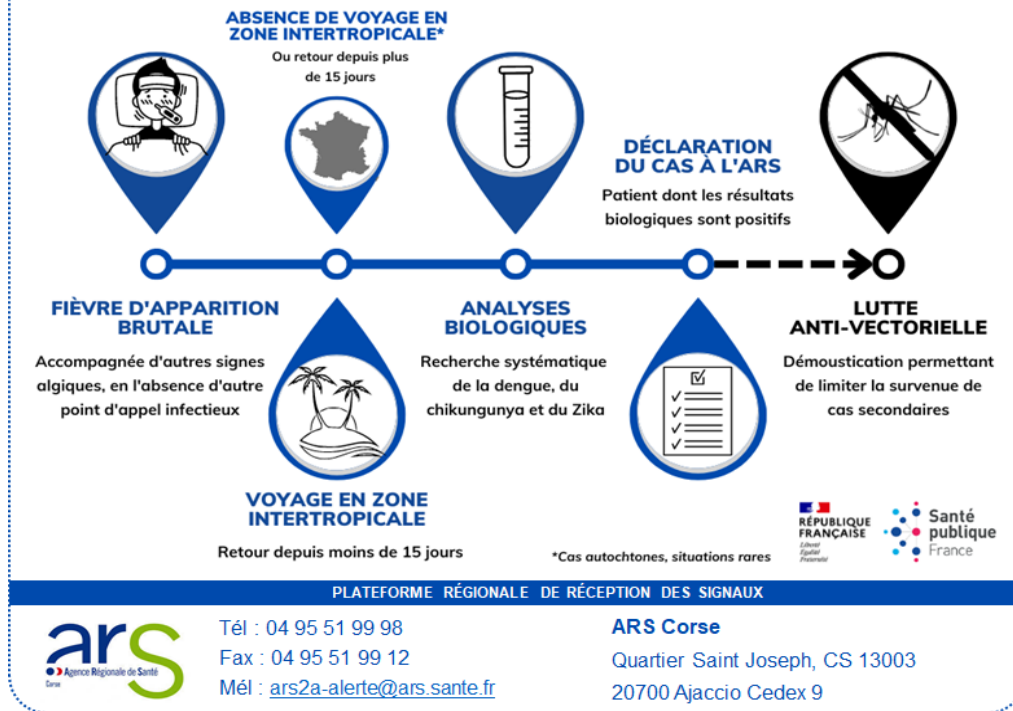
Tableau 1 : Cas* importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse (point au 03/06/2025)

zone	dengue	chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	55	81	0
Bourgogne-Franche-Comté	7	16	0
Bretagne	7	18	0
Centre-Val de Loire	4	8	0
Corse	2	3	0
<i>Corse-du-Sud</i>	2	2	0
<i>Haute-Corse</i>	0	1	0
Grand Est	3	11	0
Hauts-de-France	23	16	0
Ile-de-France	50	59	1
Normandie	17	14	0
Nouvelle-Aquitaine	43	71	0
Occitanie	36	56	0
Paca	24	33	1
Pays de la Loire	11	33	0

Source : Voozarbo, Santé publique France.

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Dispositif de surveillance renforcée des arboviroses – du 1^{er} mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par *Aedes albopictus* (moustique tigre), présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Pour en savoir plus :

- Surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – dossiers thématiques de Santé publique France
- Surveillance dans la région – dossier thématique de l'ARS Corse
- Les moustiques : espèces nuisibles – dossier thématique de l'ARS Corse

Infections à virus West-Nile

Surveillance renforcée dans l'hexagone

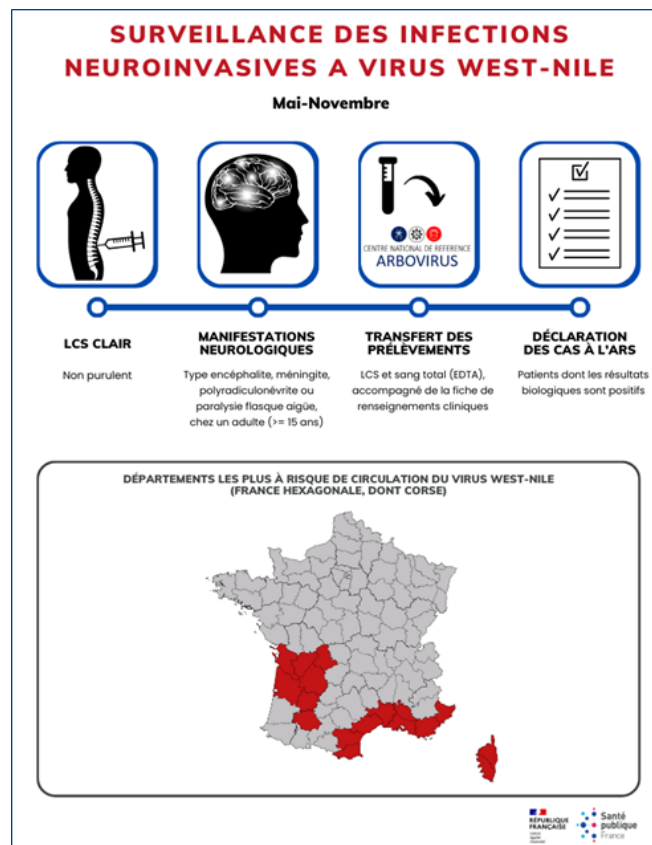
Le virus West Nile (VWN) est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes par l'intermédiaire de moustiques du genre *Culex*, le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques. Il n'y a pas de transmission interhumaine (en dehors de transfusion ou greffe), ni de transmission du virus d'homme à homme *via* le moustique.

Si dans 80 % des cas l'infection humaine à VWN est asymptomatique, dans 20 % des cas, elle se manifeste par un syndrome pseudo grippal (fièvre, douleurs, maux de tête). Dans moins de 1 % des infections, des manifestations neurologiques peuvent survenir. Les formes neuro-invasives sont plus fréquentes en cas de contamination par transfusion ou greffe.

Le VWN affecte chaque année plusieurs régions européennes. En France, il est régulièrement détecté sur le pourtour méditerranéen et en Nouvelle-Aquitaine. Son épidémiologie est évolutive, influencée par divers facteurs, notamment environnementaux et climatiques.

La surveillance des infections à VWN est une surveillance pluridisciplinaire comprenant 4 volets de surveillance : humain, équin, aviaire et entomologique. Ces volets sont complémentaires pour donner l'alerte, définir les zones et périodes de circulation et pour caractériser les virus circulants. L'objectif principal de la surveillance est de repérer précocement la circulation du VWN pour sécuriser les produits issus du corps humain. La lutte anti-vectorielle est beaucoup moins utilisée autour des cas d'infection à VWN qu'autour des cas de dengue, de chikungunya ou de Zika, en raison du réservoir principalement aviaire et d'un vecteur beaucoup plus mobile (rayon d'action de plusieurs km).

La surveillance des cas humains est basée principalement sur la déclaration obligatoire des cas biologiquement documentés.



Bilan 2024 : surveillance des cas autochtones

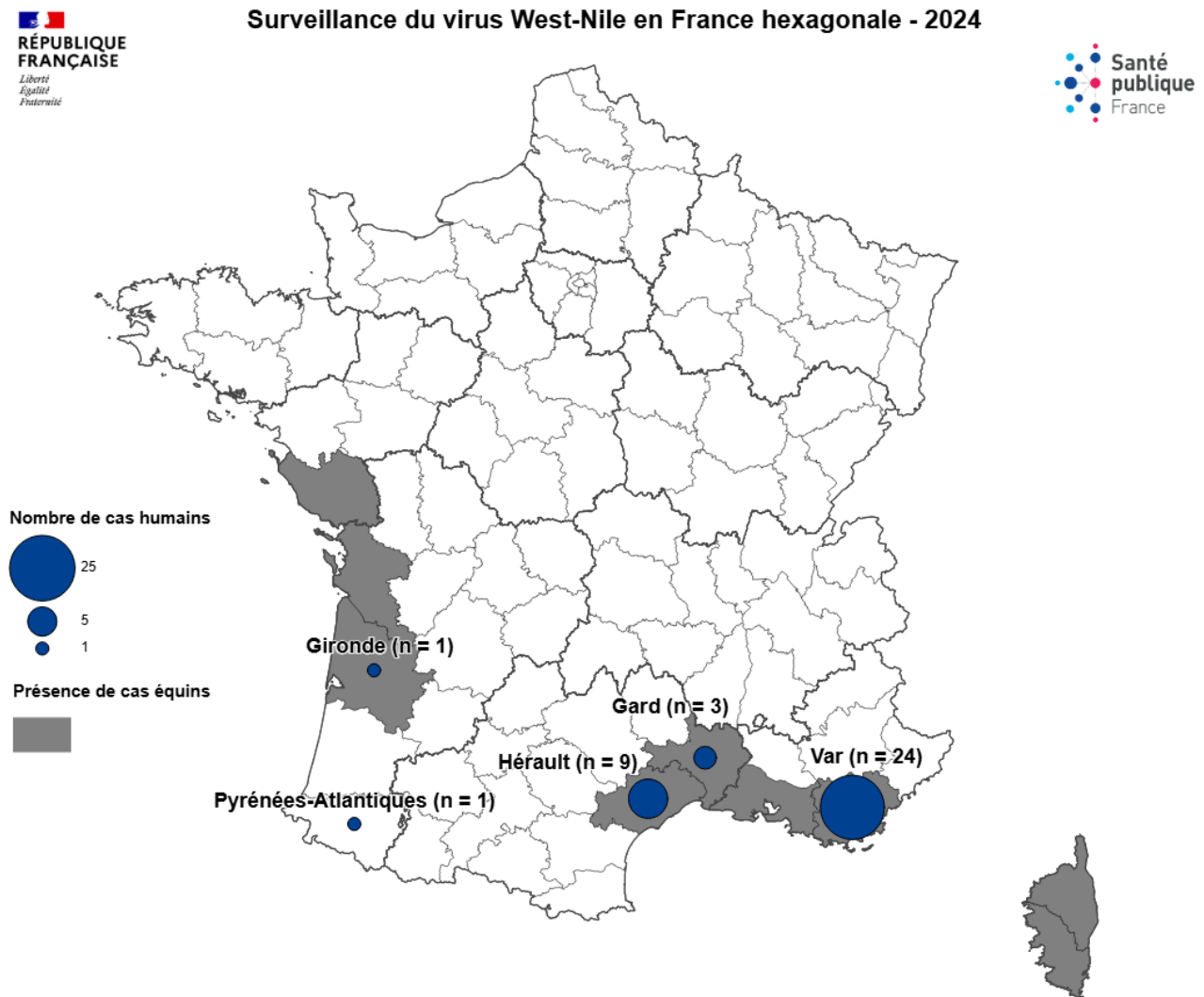
Au cours de la surveillance renforcée 2024, des cas humains ont été identifiés en Paca (24 cas), en Occitanie (12 cas) et en Nouvelle-Aquitaine (2 cas).

En Corse, seul 3 cas équins ont été identifiés, 2 en Haute-Corse et 1 en Corse-du-Sud.

La répartition géographique des cas autochtones humains est donnée dans la figure 1.

Pour plus d'infos : [bilan national de Santé publique France](#).

Figure 1. Nombre de cas autochtones d'infection par le VWN par département de survenue (n=38), France hexagonale, 2024



Source : Voozarbo, Santé publique France.

En 2024, la circulation en Europe a aussi été très importante, avec une intensité moindre qu'en 2018 mais avec un nombre record de territoires touchés.

Pour plus d'infos : [bilan européen de l'ECDC](#).

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

Synthèse de la semaine 22-2025

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (Aasqa), est à un niveau très élevé, principalement en lien avec les pollens de graminées.

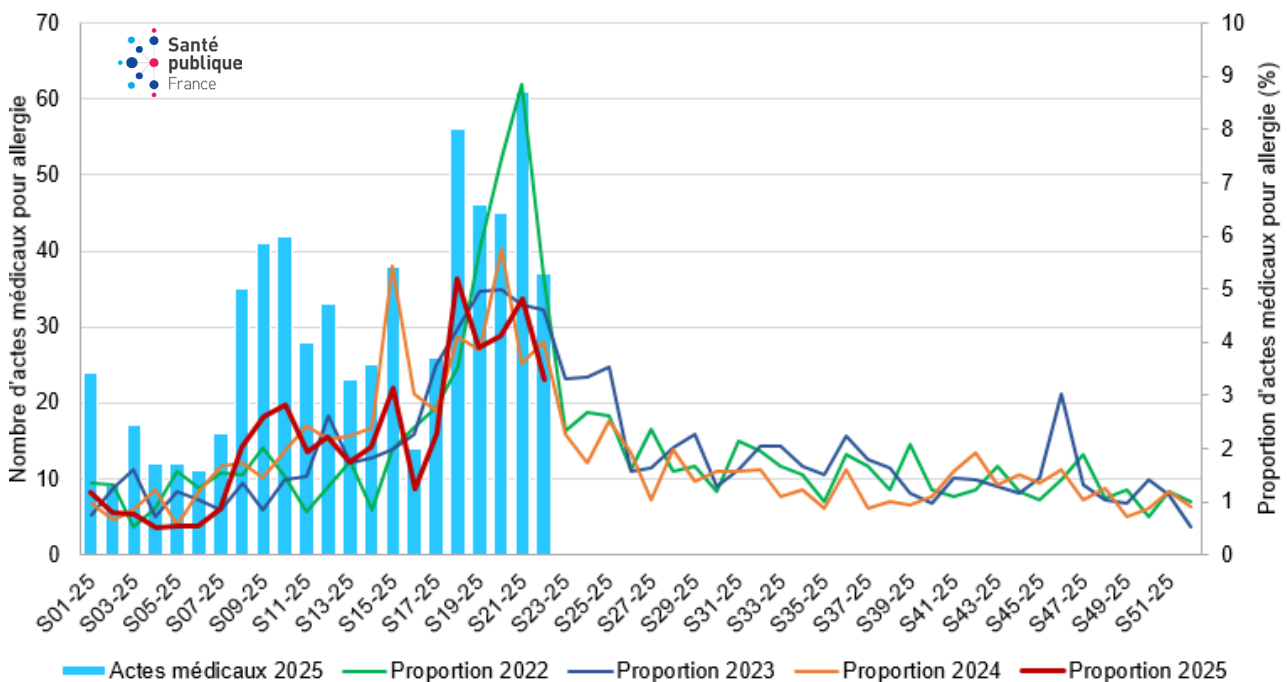
L'activité de l'association SOS Médecins relative aux allergies a baissé en S22. Cette activité est élevée et du même ordre que les années précédentes.

Plus d'informations : [site Internet d'AtmoFrance](#)
[site Qualitair Corse](#)

Tableau 1 : Indicateurs de surveillance syndromique pour l'allergie en Corse (point au 04/06/2025)

INDICATEURS DE SURVEILLANCE	S20	S21	S22	Variation (S/S-1)
Nombre de consultations SOS Médecins	45	61	37	- 39 %
Proportion de consultations SOS Médecins (%)	4,1	4,8	3,3	- 1,5 pts

Figure 1 : Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Corse par rapport aux 3 années précédentes (point au 04/06/2025)



Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France

Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambrosie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

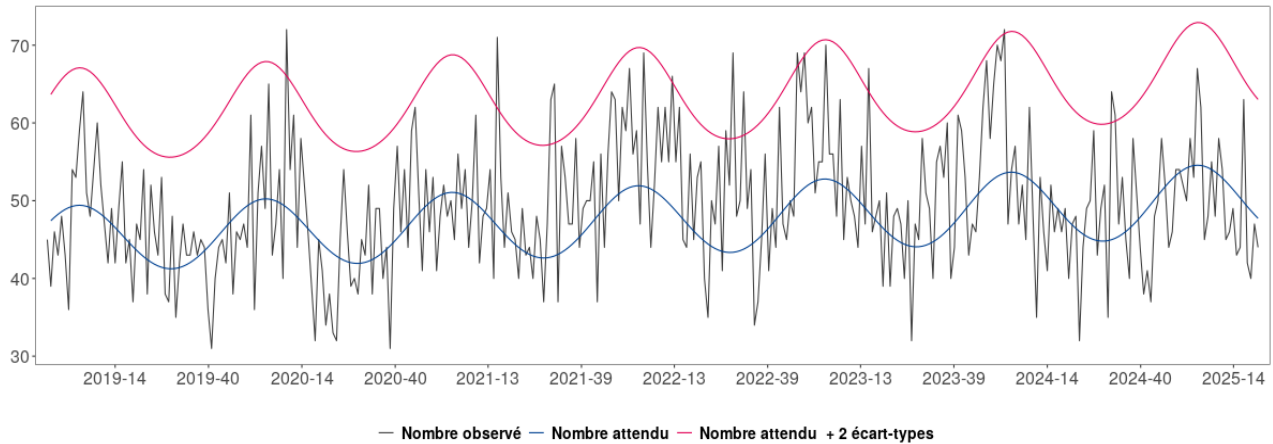
Les données sanitaires proviennent de l'association SOS Médecins d'Ajaccio (actes médicaux pour allergie).

Mortalité toutes causes

Synthèse de la semaine 21-2025

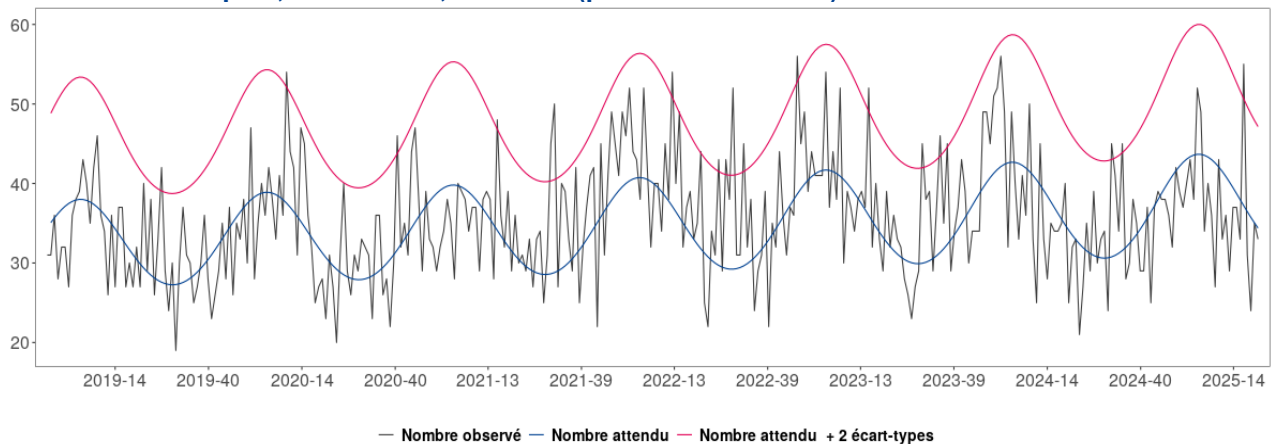
Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'est observé au niveau régional depuis la S18. Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car en cours de consolidation.

Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2018 à 2025, en Corse (point au 04/06/2025)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2018 à 2025, en Corse (point au 04/06/2025)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région. En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours.

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Actualités

- **Vivre-avec-la-chaueur.fr : Santé publique France propose un nouveau dispositif pour adapter le quotidien face aux hausses des températures**

Depuis le 17 mai, Santé publique France diffuse une nouvelle campagne de promotion du dispositif "Vivre avec la chaleur", afin d'aider chacune et chacun à adopter les bons réflexes face à un enjeu désormais récurrent : vivre avec des températures élevées.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

- **Noyades : la prévention et la vigilance restent essentielles**

À l'approche de la saison estivale, Santé publique France publie son bilan annuel des noyades survenues durant l'été 2024 : il met en évidence un nombre toujours élevé de noyades, et notamment mortelles, touchant l'ensemble des tranches d'âge et tous les types de lieux de baignade (mer, piscine, cours d'eau et plan d'eau). Au regard de ces résultats, les ministères chargés de la Santé et des Sports et Santé publique France rappellent les gestes essentiels à adopter à tout âge pour se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : l'ARS Corse, les Samu, les établissements de santé, notamment les services des urgences, les établissements médico-sociaux, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, le SDIS, le Réseau Sentinelles et les médecins participant, les laboratoires de biologie médicale hospitaliers et privés, les professionnels de santé, les cliniciens, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'Université de Corse, le CAPTV de Marseille, le CPIAS de Corse, les bureaux d'états civils, le GRADeS Paca, les SCHS d'Ajaccio et de Bastia, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de données).



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr



Participez à la surveillance
de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des **prélèvements salivaires**.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles,
merci de contacter par mail ou par téléphone :



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19

Mail : masse_s@univ-corse.fr

Tel : 01 44 73 84 35

Mail : rs-animateurs@iplesp.upmc.fr

Site Internet : www.sentinweb.fr

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZÉ, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI, Claire SAMANT

Rédactrice en chef : Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin hebdomadaire. Édition Corse. 4 juin 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 9 pages, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 4 juin 2025

Contact : paca-corse@santepubliquefrance.fr